



HE11-SENSIBILISATION À LA RÉGLEMENTATION EXPORT CONTROL

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs débutants ou nouvellement nommés à un poste rattaché aux services Export Control, compliance, Qualité des sociétés qui échangent des biens ou technologiques BDU/Militaire et autres biens assimilés.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Comprendre les principes et notions de base concernant les réglementations Export Control :
 - Règlementation Française militaire,
 - Règlementation Européenne (double usage),
 - Règlementation Américaine ;
- Connaître les missions d'un service Export Control dans l'entreprise.



Description

Découverte du contrôle des exportations

- Préoccupations Étatiques
- Accords Internationaux

Gestion des notions de bases et de la logique du contrôle des exportations

- Export / transfert / re-transfert
- Produit
- Tangible et Intangible, etc.

Appréhension générale des principales réglementations (Militaire et Double-Usage) et des acteurs gouvernementaux

- Règlementation française
- Règlementation européenne
- Règlementation américaine
- Bases réglementaires des Embargos / blacklist

Mise en place du contrôle des exportations au sein de l'entreprise

- Rôle du service de Contrôle des exportations
- Contraintes export control et process industriel
- Approche méthodique de l'export control dans l'entreprise





Conseils pratiques pour faciliter la recherche d'informations - QUESTIONS/RÉPONSES

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir des connaissances générales en commerce international.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.